

NOTRE PROJET PEDAGOGIQUE

L'élève, acteur de ses apprentissages... « L'école, un lieu où on peut se tromper sans être puni. » Comenius

- ☐ L'élève a son matériel et en prend soin.
- ☐ L'enseignant fait attention à chacun. Chaque élève est important pour l'enseignant. L'enseignant tient compte du vécu de l'enfant, de ses acquis et de ses difficultés dans les limites du possible.
- ☐ L'élève participe activement et apprend à son rythme. (L'enseignant propose une pédagogie variée, du matériel diversifié pour réaliser des activités qui ont du sens. Il respecte le rythme de l'enfant)
- ☐ L'élève, lorsque c'est nécessaire, bénéficie d'un enseignement différencié (aménagements raisonnables).
- ☐ L'élève demande de l'aide à son enseignant ou à un copain. (L'enseignant lui donne du temps pour poser ses questions)
- ☐ L'élève utilise les outils de la classe avec respect et soin (référentiels, plannings, j de classe ...) L'enseignant construit les outils avec lui, il les utilise dès qu'il en a besoin
- ☐ L'enseignant aide l'élève à s'auto évaluer.
- ☐ L'élève fait ses devoirs et ses leçons. (L'enseignant lui donne un travail qu'il peut réaliser seul)
- ☐ L'élève doit respecter les règles et les autres afin de ne pas nuire au bon déroulement des apprentissages.

Une progression quotidienne

METHODOLOGIE.

Différents types de pédagogie seront privilégiés dans notre établissement. Ils seront axés sur les mêmes valeurs et notions de respect telles qu'énoncées dans le projet éducatif. L'enseignant garde le choix de la pédagogie utilisée par rapport aux besoins des élèves.

1. Pédagogie globale.

Elle place l'enfant, en tant que personne à part entière, au centre des préoccupations de l'enseignant. Elle prend en compte chaque étape de son développement et le vise dans sa globalité : elle valorise et respecte toutes les facettes de sa personnalité. Elle prend en compte, en interaction, l'aspect social, familial, physique, affectif et intellectuel.

2. Pédagogie active.

Cette pédagogie considère l'enfant comme acteur de ses apprentissages. L'enfant construit lui-même ses connaissances, accompagné par l'enseignant dans son cheminement. Cette pédagogie s'oppose à l'inculcation abusive, à la directivité trop marquée.

3. Pédagogie institutionnelle.

Cette pédagogie considère l'enfant comme un acteur *et* un partenaire responsable occupé à développer son autonomie. Elle veille à ce que l'enfant se socialise à l'école et en classe. Elle l'initie à la vie sociale en l'amenant à participer aux décisions qui le concernent. Ainsi, il va se familiariser avec les notions de règles de vie, de compromis, de tolérance, de droits, de devoirs, de solidarité, d'engagement : autant de valeurs s'intégrant dans l'acceptation large du *respect*.

4. Pédagogie différenciée.

Cette pédagogie respecte les différences entre enfants de la même classe. Elle permet à chacun de s'épanouir au mieux de ses capacités. Chaque enfant peut ainsi, par son intelligence propre, atteindre le maximum de ses propres possibilités. Ses différences l'enrichissent et augmentent ses ressources en cas de difficultés : il sait que l'enseignant l'accepte tel qu'il est.

5. Pédagogie explicite.

Cette pédagogie consiste à enseigner de manière claire, structurée et progressive en rendant explicites les objectifs, les démarches et les attentes. L'enseignant modélise les apprentissages, accompagne les élèves par une pratique guidée, puis les amène progressivement vers une réalisation autonome. Elle favorise la compréhension et la réussite de tous les élèves, en particulier ceux qui rencontrent des difficultés.

En application concrète de ces outils pédagogiques et face aux constats établis et décrits dans le projet éducatif, l'école, par le biais de l'équipe éducative, adopte les attitudes suivantes :

- ☐ Elle encourage l'enfant, lorsqu'il a bien travaillé, s'il est en difficulté; le reconnaît en acceptant ses difficultés, le met en valeur, l'accepte et communique en permanence avec lui en donnant des évaluations verbales ou écrites, en tenant compte de ses avis, dans l'élaboration et le respect d'un règlement interne à la classe, par exemple.
- ☐ Elle écoute l'enfant, le sollicite, vérifie ses acquis en l'interrogeant, discute avec lui car il peut émettre poliment ses objections.
- ☐ Elle permet à l'enfant de s'exprimer s'il est en difficulté de vie en commun, d'apprentissage, ou autre situation de détresse, et l'écoute.
- ☐ Elle fait confiance à l'enfant en lui permettant de s'exprimer, de prendre des initiatives et des responsabilités (tâches de classe). Elle lui permet le maximum d'autonomie.
- ☐ Elle ne manque jamais de dire la vérité à l'enfant: l'informe sur ce qui le concerne, évalue son travail et communique avec lui au sujet de ses résultats.
- ☐ Elle l'éduque à la santé en préconisant des collations de qualité, en déconseillant les produits néfastes à la santé. Elle permet de prendre les repas et collations dans le calme, à l'école comme à la cantine. Elle exige une tenue correcte, notamment au moment des repas. Elle exige de l'hygiène de la part des enfants : utilisation correcte des toilettes, des lavabos...
- ☐ Elle permet à l'enfant de grandir dans un milieu propre et ordonné: rangement des locaux, nettoyage régulier de ceux-ci, tri des déchets et utilisation des poubelles. Elle encourage toute initiative dans ce domaine.
- ☐ Elle initie et exige le respect du bâtiment, des locaux, du matériel; implique les enfants dans ce respect en les faisant participer, à leur niveau, à la maintenance de tout ce qui est à leur disposition.

□ Elle fournit à l'enfant un cadre de vie agréable, par la décoration des couloirs et classes, par le maintien d'un niveau normal de propreté et d'ordre; elle n'autorise pas le désordre en classe, les déchets et vêtements abandonnés, les papiers dans la cour...

Tels sont les moyens pédagogiques - la liste n'est pas exhaustive - que notre école entend mettre en œuvre pour atteindre son objectif éducatif : ***le respect.***

Il va sans dire que tous les intervenants sociaux de l'école sont concernés et impliqués dans cette approche : elle ne peut en aucun cas être l'apanage de la seule équipe éducative.
--

De plus, et pour ce faire, nous articulons nos pratiques pédagogiques autour des 4 axes suivants :

- Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.
- Amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle.
- Préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures.
- Assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

Que cible-t-on pour chacun des 4 axes ?

Le respect des droits de l'enfant

- En favorisant l'autonomie de chaque enfant
- En tenant compte des rythmes de chaque enfant
- En harmonisant les transitions entre les passages de classes
- En favorisant l'autoévaluation
- En utilisant l'erreur comme outil de régulation, de progression

La citoyenneté responsable.

- En favorisant la socialisation de chacun des enfants
- En proposant des travaux de groupes (affinités, besoins,)
- En permettant à chaque enfant d'exprimer son avis, son opinion avec respect
- En privilégiant le développement des pratiques démocratiques au sein de la classe, de l'école

L'égalité des chances.

- En proposant une différenciation des apprentissages
- En pratiquant l'évaluation formative
- En tenant compte des besoins, des préoccupations de chaque enfant
- En s'appuyant sur les réalités sociales et culturelles des enfants

La maîtrise des compétences.

- En donnant du sens aux apprentissages (situations de vie, défis, problèmes,)
- En mobilisant les compétences transversales et disciplinaires dans une même démarche
- En proposant une démarche active, participative et réflexive
- En prenant en compte la continuité des apprentissages, l'organisation de l'école en cycles fonctionnels

En ce qui concerne la section maternelle et afin de permettre à tous d'atteindre les objectifs repris dans le Décret Missions en son article 6... L'enfant, futur citoyen responsable, construisant son savoir avec confiance et afin de tendre vers une démocratisation culturelle et à l'égalité des chances, nous nous fixons à l'aide de notre projet « Jeunesses musicales », quelques priorités propres à notre établissement.

- Susciter le plaisir par la sensibilisation musicale : activités rythmiques, chantées, dansées et jouées sur divers instruments.
- Favoriser les découvertes sensorielles intégrées au développement global de l'enfant.
- Soutenir la compréhension des codes, l'acquisition du langage, l'apprentissage de la lecture, la logique mathématique, le sens de l'analyse.
- Stimuler et enrichir l'aptitude à se concentrer, à mémoriser et à (s')écouter.
- Ajouter du sens et de la saveur aux apprentissages quotidiennement réalisés en classe par le biais de la musique.
- Encourager la cohésion de groupe, la solidarité, l'ouverture à l'autre, le respect et la tolérance.
- Permettre à tous de se constituer une culture personnelle à travers l'éducation artistique et culturelle.
- Créer des liens avec l'éveil aux langues au niveau de la sonorité, des instruments propres aux différents pays.
- Développer la conscience phonologique au travers de chansons dans d'autres langues
- Etablir des liens avec l'éducation à la citoyenneté et à la philosophie tout en acceptant l'autre avec ses us et coutumes.

Ce travail s'effectue en collaboration avec les Jeunesses Musicales Wallonie Picardie.

Mais également au travers de nos trois objectifs prévus dans notre plan de pilotage :

- Améliorer significativement les résultats aux épreuves du CEB et aux EENC en français ayant comme « baxter » la compétence lire
- Accroître les indices du bien-être et de l'amélioration du climat scolaire
- Améliorer significativement les résultats aux épreuves du CEB et aux EENC en mathématique ayant comme baxter la compétence nombres

Mise à jour du projet pédagogique juillet 2026.